



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 29/01/2025

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

Occupations de places par véhicule - sur

stationnement non payant - sans

prestations municipales

RUE DE LA PORTE PRISON

Travaux d'aménagements intérieurs le 03/02/2025, Occupations de places par véhicule - sur stationnement non payant – sans prestations municipale.

Le camion est autorisé à se stationner devant le magasin comptoir irlandais.

Secteur Nord / Ménimur

réservation de stationnement pour

déménagement

RUE HENRI DE MONTHERLANT

le 19/02/2025, réservation de stationnement pour déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – sans prestations municipales

Le camion sera autorisé à stationner à cheval trottoir chaussée au droit du n° 27.

Les piétons devront emprunter le trottoir opposé.

Secteur Kercado

réservation de stationnement pour

déménagement

RUE ALPHONSE GUERIN

4 RUE ALPHONSE GUERIN

du 10/02/2025 au 14/02/2025, 4 Places réservées au droit du n° 4 pour déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

Déménagement avec stationnement d'un camion coté paire au droit de la porte du numéro 4.

Le stationnement se fait de manière constante coté impair.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Ouest

occupation du domaine public et

Occupations de places par véhicule - sur

stationnement non payant - avec

prestations municipales

RUE GEORGES CADOUDAL

Travaux de façade du 03/02/2025 au 07/02/2025, occupation du domaine public

Surface occupée : 3 m²

du 03/02/25 au 07/02/25 le stationnement sera interdit sur 3 places au droit du n°20.

du 03/02/2025 au 07/02/2025, Occupations de places par véhicule - sur

stationnement non payant - avec prestations municipales

Secteur Centre / Le Port

réservation de stationnement pour

déménagement

IMPASSE JOSEPH LOTH

17 IMPASSE JOSEPH LOTH

le 18/02/2025, 3 places de stationnement réservées au droit du n° 17

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

Secteur Kercado

réservation de stationnement pour

déménagement

RUE ALPHONSE GUERIN

7ter RUE ALPHONSE GUERIN du côté impair

le 12/02/2025, 3 places réservées au droit du n° 7 ter réservation de stationnement pour
déménagement

Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant – avec prestations municipales

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord Est

barrage de rue pour réalisation de travaux

RUE DE LA LANDE

du 03/02/2025 au 04/02/2025, barrage de rue pour réalisation de travaux de maçonnerie.

STATIONNEMENT - CIRCULATION
Secteur Nord / Gare et Secteur Centre
/ Le Port
RUE DE LA FONTAINE

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 03/03/2025, en raison d'une livraison de Matériaux les prescriptions suivantes s'appliquent **RUE DE LA FONTAINE** :

La circulation des véhicules est interdite

Le stationnement des véhicules est interdit au droit du n° 12 sur une place.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

BOULEVARD DE LA PAIX

AVENUE DE VERDUN

PLACE BIR-HAKEIM

RUE DU MARECHAL LECLERC,

PLACE DU GENERAL DE GAULLE

STATIONNEMENT
Secteur Centre / Le Port
RUE ADOLPHE BILLAULT

Le 10/02/2025, en raison d'une livraison de matériaux et pour permettre l'accès au chantier, situé 6 RUE EMILE BURGAULT, l'entreprise

EBC est autorisé à emprunter la RUE BILLAULT en marche arrière.

Des hommes trafics seront présent pour gérer cette manoeuvre.

STATIONNEMENT
Secteur Nord Est
RUE DE LA LANDE

À compter du 03/02/2025 et jusqu'au 04/03/2025, en raison de travaux de maçonnerie dans la portion de voie comprise entre l'AVENUE EDOUARD HERRIOT et la RUE NICOLAS BOILEAU, la circulation sera interdite dans le sens Sud -> Nord et conservée dans l'autre sens.

Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant :

AVENUE EDOUARD HERRIOT,

GIRATOIRE EDOUARD HERRIOT

AVENUE DU GENERAL DELESTRAINT

GIRATOIRE DE KERSEC

RUE HECTOR BERLIOZ

RUE JEAN RACINE,

RUE MOLIERE,

